



## Rapport intérimaire du Commissaire aux Comptes

### Deuxième rapport du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances du Conseil exécutif à la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé

1. La dix-neuvième réunion du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances a eu lieu à Genève le 15 mai 2003, sous la présidence du Dr A. A. Yoosuf (Maldives).

#### RAPPORT INTERIMAIRE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

2. Le Président de la Commission de Vérification des Comptes du Conseil Exécutif, le Dr Y.-J. Om (République de Corée) a présenté au Comité le rapport intérimaire du Commissaire aux Comptes,<sup>1</sup> étudié par la Commission à sa huitième réunion, le 14 mai 2003 à Genève.

3. La Commission de Vérification des Comptes avait été rassurée par la déclaration du Commissaire aux Comptes quant à l'accueil réservé par le Secrétariat aux recommandations présentées dans le rapport intérimaire et aux mesures qu'il comptait prendre pour mettre en oeuvre les améliorations proposées. Elle avait également pris note de la satisfaction du Commissaire aux Comptes quant aux progrès de l'Organisation dans la mise en oeuvre des recommandations du Commissaire aux Comptes concernant l'exercice précédent. Après un examen détaillé, la Commission avait confirmé les progrès, constatant que toutes les recommandations avaient bien reçu l'attention requise.

4. Le Comité de l'Administration, du Budget et des Finances a relevé dans le rapport intérimaire du Commissaire aux Comptes le besoin d'un cadre complet définissant les délégations de pouvoirs et d'une révision du Manuel de l'OMS. Tout en observant que le Commissaire aux Comptes signalait que ces travaux devaient s'achever en mars 2004, le Comité a demandé et obtenu l'assurance qu'ils avaient bien commencé et qu'ils étaient prioritaires.

5. En ce qui concerne la budgétisation stratégique, la Commission de Vérification des Comptes avait souligné le besoin d'examiner en permanence la planification intégrée et l'allocation de tous les fonds, qu'il s'agisse du budget ordinaire ou des contributions volontaires, afin d'améliorer la transparence et la responsabilité comptable et de permettre une planification opérationnelle en temps utile à tous les niveaux, y compris celui des pays.

---

<sup>1</sup> Document A56/29.

6. La Commission de Vérification des Comptes avait considéré que plusieurs des améliorations recommandées par le rapport intérimaire pour la planification intégrée de l'ensemble des sources de fonds étaient essentielles. En outre, elle avait souligné l'importance de la standardisation des rapports sur la réalisation des résultats escomptés dans le projet de budget programme, indépendamment de la source des fonds, considérant qu'il s'agissait là d'une condition préalable au maintien de la tendance positive pour les contributions volontaires à objet non désigné.

7. Les insuffisances relevées par le Commissaire aux Comptes dans la surveillance des programmes ont suscité quelques inquiétudes quant à la possibilité effective de l'Organisation de suivre les progrès. Le Commissaire aux Comptes a expliqué que ces affirmations reposaient sur un examen à mi-parcours limité au Siège et que la situation dans les bureaux régionaux allait être progressivement étudiée pendant le reste de l'année. Les rapports à la fin de l'exercice biennal feront un bilan complet de ce point.

8. La Commission de Vérification des Comptes avait constaté que l'ancienneté des systèmes d'informations financières et autres rendait difficile la mise en place d'une surveillance intégrée du programme et la production des rapports de gestion. La Commission avait également fait observer que la mise en place du nouveau système de gestion globale, prévue pour 2007, devait permettre de résoudre ce problème et elle avait encouragé le Secrétariat dans cette voie.

9. Pour ce qui est de la mise en oeuvre des recommandations sur la technologie de l'information, le Comité a pris note des travaux en cours mais, compte tenu de l'évolution permanente de la technologie et de l'environnement, l'exécution n'est pas un phénomène ponctuel mais une demande évolutive.

= = =